

Conseil municipal du 12 février 2009

18 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal, principalement consacré au débat d'orientations budgétaires de la ville pour l'année 2009 (voir le texte du rapport dans cette rubrique à la date du 5 février 2009). Pascal Popelin était le rapporteur pour 4 d'entre-elles.

Rapport relatif à la dotation de solidarité urbaine et au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France

Pascal Popelin a rappelé que ces dotations d'Etat, qui se sont élevées à 1 521 077€ en 2008, ont été utilisées par la ville pour réaliser des acquisitions foncières, en vue de la construction de logements sociaux.

Demande en remise de majoration et intérêts de retard

Pascal Popelin a présenté au Conseil municipal cette affaire concernant un particulier, en précisant que la Commission permanente du Conseil municipal avait émis un avis défavorable à la remise sollicitée.

Renouvellement de la demande de dérogation au repos dominical en 2009 pour le magasin Leroy-Merlin

Nonobstant l'opinion que chacun peut avoir sur les dispositions législatives en matière de repos dominical en cours d'examen au parlement, à l'initiative du gouvernement, Pascal Popelin a proposé le renouvellement de l'avis favorable du Conseil municipal, considérant la pratique observée pour ce type d'activité économique dans toutes les autres communes du département.

Projet de délégation de service public pour la gestion des marchés Chanzy et Jacob

Pascal Popelin a rappelé au Conseil municipal les raisons qui ont conduit l'exécutif municipal à envisager cette délégation, ainsi que l'économie générale du projet, destiné à redynamiser les deux marchés forains de la commune.